

# L'Eiraguen

Revue Municipale



Les commissions municipales

Les nouveaux aménagements

# Permanences en Mairie

(Au 1er janvier 2022)

**ATOL**  
insertion



Tous les lundis sur rdv  
13h30 - 17h  
T. 04 90 90 08 88

**Assistante  
sociale**



2ème et 4ème mercredis sur rdv  
9h-12h  
T. 04 13 31 75 86

**Assistance  
aux démarches  
administratives en ligne**



**POLE FORMATION  
DU PAYS D'ARLES**

Tous les mercredis  
13h30 - 16h30

**Conseiller  
numérique**



Tous les mardis  
8h30 - 12h

# L'Eiraguen

[ Sommaire ]

Edito du Maire	pages 4 et 5	Musée du Patrimoine	page 20
Tour d'horizon des travaux	pages 6 à 8	Commission Fêtes et Cérémonies	page 21
Recensement	page 9	People	pages 22 et 23
Commission Environnement	pages 10 à 13	Nouveaux commerces	pages 24 et 25
Commission Communication	page 14	Vie du village	pages 26 à 31
Commission Vie associative	page 15	Terre de Provence Agglo	pages 32 et 33
Commission Solidarité-Sécurité	page 16	Etat-Civil	page 34
Commission Culture-Tourisme	page 17	Tribune libre	page 35
Commission Affaires scolaires	pages 18 et 19		



Tout récemment, après plusieurs décennies de bons et loyaux services à maintes reprises et au quotidien, bravant à la fois le mistral et la pluie, la cloche "Sophie" et ses copines se sont reposées quelques jours pour suivre une remise en forme : nettoyage complet, réfection des tintements et des volées, mise en place de protection "intrusion-pigeons", réfection des circuits électriques de commande...  
Montant total de l'opération : 4 770 € TTC.

## Bulletin Municipal - Janvier 2022

Directeur de la publication : Max GILLES  
Coordination : Commission communication  
Photos : Mairie d'Eyragues et les associations  
Conception - Réalisation : Kojiprint - Route de Mollégès - D31 La Grasille,  
13210 Saint-Rémy-de-Provence - SARL gérée par Nicolas COISSARD

Impression :  
Imprimerie Vallière 163, avenue du Luxembourg, 13140 Miramas  
Numéro ISSN : en cours - Dépôt légal : à parution  
Bulletin municipal imprimé en 2300 exemplaires



Chères Eyraguaises, Chers Eyraguais,

La fin de l'année 2021 a été de nouveau marquée par la pandémie de la COVID 19, les nouvelles directives gouvernementales et la sensibilisation omniprésente des médias face aux nouveaux variants nous font redouter de nouvelles contraintes sanitaires en 2022.

Les fêtes de fin d'année en famille et entre amis ont été restreintes mais également les assemblées générales, repas de fin d'année en milieu professionnel ont dû être annulés. J'ai moi-même pris la sage décision d'annuler la cérémonie des vœux à la population et de la reporter à une date ultérieure. De même, le feu d'artifice, initialement prévu le 31 décembre, a été annulé suite aux directives gouvernementales et préfectorales.

Tous ces moments de convivialité que nous apprécions tant et qui participent pleinement à notre épanouissement nous manquent mais nous devons rester prudents, sécuriser nos proches et amis en favorisant la vaccination. Nous nous devons d'être optimistes quant à l'avenir et continuer à combattre ce virus, pour des jours meilleurs et retrouver tout simplement le plaisir d'être ensemble.

En ce début d'année 2022, j'ai tout d'abord une pensée pour les personnes âgées qui vivent une période difficile notamment celles qui sont isolées. Je leur adresse tout mon soutien, je leur souhaite une très bonne santé et je les invite à contacter Monsieur ROSELLO, élu en charge du CCAS, en cas de besoin.

Je pense également à nos jeunes, actuellement privés de sorties dans des espaces de fêtes et de lieux de rencontres. Si la situation sanitaire le permet, je leur donne rendez-vous le 15 janvier pour célébrer notre traditionnelle fête de la Saint-Bonet.

Et enfin une pensée particulière pour les présidentes, présidents, membres actifs bénévoles de nos associations sportives, culturelles et caritatives qui s'investissent continuellement pour une vie locale plus enjouée !

En ce qui concerne la vie communale, l'année 2022 sera riche en projets : finalisation des travaux quartier St Jean, réfection du réseau d'eau, intégration des réseaux Telecom et EDF, aménagement des rues du village à l'identique des quartiers des Bourgades et du Planet. A la fin du chantier, près de 4 km de rues auront été restaurées en quelques années, embellissant considérablement notre cœur de village.

Les travaux vont également se poursuivre au siège de Terre de Provence avec un doublement de la superficie, permettant d'accueillir 50 agents sur le même site, dans des conditions agréables de travail.

L'enfance et la jeunesse sont aussi au cœur de nos préoccupations avec la création d'une micro crèche de 12 places pour accueillir nos plus jeunes enfants et la finalisation des travaux d'extension de la crèche "la Cabriole" qui se trouve à proximité de l'école maternelle...

La création d'une nouvelle classe en élémentaire ainsi que l'installation de tableaux blancs interactifs dans chaque classe permettent à nos écoliers de profiter pleinement des cours du corps enseignants que je remercie pour leur soutien depuis des années. Les cours de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont été aussi sécurisées grâce au rehaussement d'un mur de deux mètres de hauteur.

Le sport est également au centre de nos actions municipales, avec le doublement de la capacité des vestiaires de football et de rugby et la création d'une salle dédiée aux réceptions d'après matches ainsi qu'aux rassemblements sportifs conviviaux.

Autre projet dont on parle depuis quelques années : le déplacement de la coopérative agricole. Le permis étant accordé, la consultation des entreprises va pouvoir être lancée en début d'année pour un commencement des travaux vers les mois de juin ou juillet. A la place de la coopérative, ce sont entre 25 et 30 logements, des studios d'environ 50 m<sup>2</sup> qui seront créés pour les seniors, à proximité du cœur du village.

A propos du quartier des Craux-Sud, la consultation pour sélectionner un architecte en vue de la construction de notre futur collège a été lancée. En ce qui concerne l'accession à la propriété, à ce jour, sur 14 lots mis à disposition de jeunes habitants d'Eyragues, neuf lots ont été attribués et vendus puis sur 48 lots restitués en dation, 42 ont été remis aux propriétaires fonciers. L'acte de vente des 6 derniers lots devrait être signé en ce début d'année.

La société UNICIL va également débiter des travaux, courant janvier, afin de réaliser 76 logements sociaux, d'ici 2023. A ce titre, je souhaiterais remercier Monsieur le Préfet, Madame la Sous-Préfète et ses services pour leur appui et leur accompagnement, durant ces sept dernières années, pour la réalisation de ce projet.

Courant avril, des travaux de revêtement dans le centre du village, devant les commerces, devraient reprendre et si le Conseil Municipal le souhaite et après avis des commerçants, le lancement de la couverture du trottoir de l'Avenue du Général de Gaulle par un auvent.

Enfin, j'ai le plaisir de de vous informer que le nouveau Jury Régional du label "Villes et Villages Fleuris - Qualité de Vie" s'est réuni le 26 novembre 2021 et a décidé de maintenir le label "3 fleurs" à Eyragues.

Comme vous pouvez le constater, les réalisations et les projets sont nombreux et correspondent à une attente de la population. Il va de soi, que chaque opération est approuvée en amont par le Conseil Municipal, soumise à consultation en fonction du montant financier du marché, examinée par la commission des marchés, étudiée par les services instructeurs puis de nouveau présentée à la commission, qui après analyse, fait le choix de l'entreprise sélectionnée pour effectuer les travaux. Ce déroulé est contraignant mais il nous garantit de travailler en toute transparence.

L'équipe municipale œuvre chaque jour, sans relâche, pour répondre aux attentes des Eyraguais et Eyraguaises et mener à bien l'ensemble des projets mettant en exergue les axes essentiels de son programme dont le volet environnemental avec la plantation de 100 arbres entre 2021 et 2022 pour favoriser le développement durable, le volet handicap avec les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux et de leurs abords, les nouvelles énergies avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des espaces publics, l'installation d'une chaudière à condensation aux écoles, le déploiement de la fibre dans la commune et l'ensemble des bâtiments publics... en vue de transformer Eyragues.

Pour mener à bien ses projets, le Conseil Municipal peut compter sur le soutien du Conseil départemental représenté par la Présidente Madame Martine VASSAL, que je remercie chaleureusement ainsi que par Madame Corinne CHABAUD, Conseillère Départementale, qui contribue fortement à l'obtention de nombreuses subventions. La Région participe également à l'essor de notre village de par ses aides qui contribuent à réduire notre part d'auto financement et, à cette occasion je remercie, son Président, Monsieur Renaud MUSELIER ainsi que l'ensemble de ses services.

La période des fêtes de Noël et du Jour de l'An ont permis à l'ensemble du personnel de prendre quelques jours de congés pour profiter de leurs proches et, en ces circonstances, je me permets de souligner leur sérieux et l'efficacité de leur travail qui donne entière satisfaction. Je tenais à préciser que depuis mars 2020, les agents ont toujours été présents et volontaires pour assumer, chacun dans leur service, le travail communal en bonne concertation avec les élus et dans une bonne ambiance.

Enfin, je voudrais remercier chaleureusement mon équipe municipale qui participe et s'investit pleinement à la vie de notre village. Les projets sont nombreux et se font toujours avec beaucoup de bienveillance et une volonté de bien faire et, même si le chemin est quelque fois parsemé d'obstacles, nous gardons confiance en l'avenir et nous redoublons d'énergie pour assumer nos responsabilités. Nous restons à votre écoute et notre ambition pour Eyragues reste intacte, pour y vivre dans un très bon état d'esprit et travailler en toute confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022, remplie de joie et de bonheur !

**Max GILLES, Maire d'Eyragues**

**La cérémonie des vœux du Maire, initialement prévue le vendredi 17 décembre 2021, a été annulée. Cette décision a été prise en commun accord avec l'ensemble des Maires de Terre de Provence Agglomération, lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire. Retrouvez les vœux du Maire sur la page Facebook de la mairie.**



## Bien vivre à Eyragues, un travail quotidien

A l'écoute des habitants, la municipalité poursuit sa politique d'investissement afin de réhabiliter, rénover et construire de nouveaux équipements dédiés au bien-être et à la sécurité de tous. Un cadre de vie amélioré grâce au soutien financier du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'aide aux communes, et de la Région PACA, ainsi qu'à une attention particulière portée aux aménagements de proximité.

### Les réalisations achevées

#### La voie cyclable sécurisée

A la demande des riverains et des usagers, la commune a sécurisé la voie douce du chemin Saint-Bonnet avec la mise en place de plots en plastique réfléchissants à l'intersection avec le chemin de la Gardy. Un aménagement indispensable pour la sécurité des usagers afin d'éviter un risque éventuel de collision.



#### Un coup de neuf à l'école élémentaire

La municipalité a entrepris trois chantiers de rénovation de peinture : la paroi extérieure de la salle des maîtres, les murs jouxtant l'entrée principale (portail donnant sur l'avenue Gabriel PÉRI) et les deux escaliers de l'école. Actuellement, la réfection en peinture du soubassement de la salle des maîtres (côté avenue Gabriel PÉRI) a démarré.



#### Trois nouveaux abris bus !

Outre la création de deux arrêts de bus dits "des Jardins", sur la route de Saint-Rémy-de-Provence, la municipalité en a réalisé un troisième sur les Allées, en face de la station-service U Express, en vue d'améliorer le confort et la sécurité des collégiens et des lycéens notamment. Ce dernier équipement a été offert et mis en place gratuitement par le Conseil Régional.



## Les travaux en cours

### Quartier Saint-Jean : bientôt la deuxième phase !

Après les Bourgades et le Planet, la municipalité a entamé une profonde réhabilitation de la voirie (1,1 kilomètre linéaire !) et du réseau d'eau potable : enfouissement du maximum de réseaux, création de trottoirs et réfection de ceux déjà existants, requalification de la signalisation horizontale et verticale sans oublier la réalisation d'un caniveau central sur la chaussée afin d'évacuer les eaux de pluie. Débutée le 2 novembre, la première phase qui concerne le chemin de Mollégès, le chemin des Prés et le chemin Saint-Jean jusqu'aux Arènes, s'achèvera début février. La seconde est programmée jusqu'à la fin mai et prévoit des travaux sur le chemin Saint-Jean (partie Ouest), la rue du Docteur FOUQUET, le chemin des Prés (partie Sud) et le chemin des Arènes.

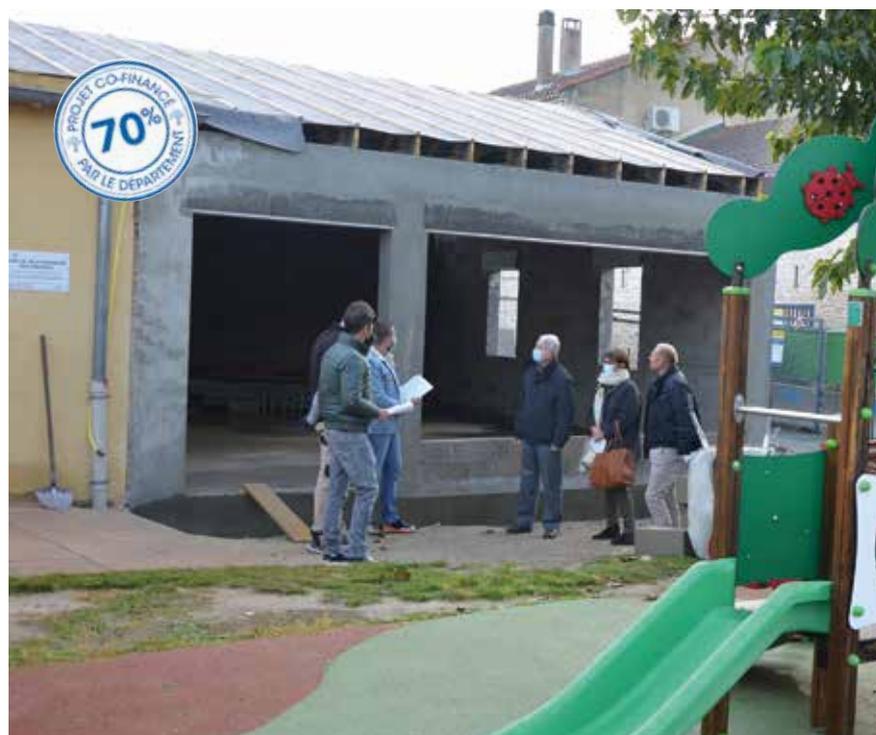


Pendant tout le chantier, des points de collecte pour les ordures ménagères et collectes sélectives ont été mis en place avec le concours de Terre de Provence Agglomération (qui en a la compétence), assurant un ramassage régulier et cohérent qui ne nuit en rien à la vie du quartier.

La municipalité renouvelle ses excuses auprès des riverains et de tous les usagers des voies concernées pour le(s) désagrément(s) causé(s) ou à venir... Nul doute que tout cela sera oublié dans quelques mois, car le quartier Saint-Jean sera très agréable !

### Les tout-petits bientôt de retour "chez eux"

Installée temporairement au centre de loisirs situé au Mas de la Chapelle depuis la rentrée, la crèche La Cabriole devrait réintégrer son site d'origine en avril. Les travaux d'extension se déroulent comme convenu (la toiture a même été posée avant Noël !); rappelons que la capacité d'accueil de la crèche est portée de 25 à 31 enfants, avec un réaménagement complet de l'intérieur (salles de jeux et de repos, dortoirs pour chaque section, cuisine...) en accord avec la direction et le personnel.



### Et aussi en 2021...

La commune a effectué plusieurs acquisitions :

- l'ancien siège de la Caisse d'Épargne afin de promouvoir le commerce de proximité (subvention du Conseil Départemental : 50 %)
  - des parcelles agricoles pour développer la viticulture et le pastoralisme (subvention du Conseil Départemental : 60 %)
  - un terrain aux Craux Sud pour l'aménagement d'un parking à destination des futurs logements sociaux
- A noter aussi qu'un ancien logement va être transformé en salle de classe supplémentaire pour l'école élémentaire (subvention du Conseil Départemental : 60 %).

## Les travaux à venir



### Des bureaux à la Remise DUNAN

C'est en janvier que vont démarrer les travaux de la Remise DUNAN, propriété de la commune d'Eyragues qui louera de nouveaux espaces de travail dans le centre du village. L'attribution des lots aux entreprises est désormais connue et reste consultable en mairie.

### Trois nouveaux lampadaires près des écoles

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des parents qui déposent tôt leurs enfants à la crèche (à partir de mai prochain) ou dans les écoles, trois candélabres seront prochainement installés sur la traverse Serge ROCHETTE.

### 36 logements sociaux aux Craux Sud

Située dans le quartier du futur collège et de la mini-crèche, la construction des 36 logements sociaux démarrera en début d'année. Gérés par le bailleur social UNICIL, ils viennent compléter la nouvelle offre d'habitation sur le secteur (58 logements au total) et s'adressent à toutes les structures familiales : 12 T2 (salon, cuisine et chambre), 14 T3 (salon, cuisine et deux chambres) et 10 T4 (salon, cuisine et trois chambres).



### Cap sur le printemps pour la micro-crèche

Dans le quartier des Craux Sud, une seconde structure destinée à la petite enfance (12 enfants) verra le jour lors du premier trimestre 2023. Après le dépôt du permis de construire (novembre 2021) et la consultation des entreprises (février 2022), les travaux devraient débuter en mai pour s'achever... neuf mois plus tard !

### Les vestiaires des stades en bonne voie

L'Olympique Eyraguais et le Racing Club de Noves-Eyragues auront le plaisir de se changer dans des vestiaires totalement rénovés, pour le début de la saison 2023-24. Les travaux débuteront en effet en juin prochain pour s'achever un an plus tard. Les présidents Bruno AMAT (football) et Didier COURTIAL (rugby) se sont rencontrés à plusieurs reprises en présence de Marc TROUSSEL, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour définir les normes et les contraintes imposées par leurs fédérations respectives. Ils réfléchissent actuellement au plan qui serait le plus adapté. Ci-dessous une première ébauche représentative de cette future construction.



# Recensement de la population 2022 Du 20 janvier au 19 février



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

## C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de votre mairie.

A compter du 20 janvier prochain débutera le prochain recensement général de la population sur notre commune. Pour cette mission, dix agents recenseurs ont été recrutés pour permettre de couvrir le territoire durant un mois. Ces personnes seront munies d'une carte officielle. Réservez-leur le meilleur accueil.



### Compétences :

Zone d'activité, commerces, artisanat, entreprises  
 • Aménagement et mobiliers urbains • Façades  
 Fleurissement, platanes • Voirie : travaux, entretien, nettoyage • Réseaux, infrastructures • Circulation, stationnement • Ordures ménagères, tri sélectif

Vice-président : Patrick DELAIR

Membres : Véronique FRESQUET, Vincent KAPPES, Michel BARAT, Yannick ROSSI et Eric DELABRE

## Des actions concrètes pour le développement durable

### Et si Eyragues devenait autonome en électricité ?

Aujourd'hui, 44 % de la consommation électrique des bâtiments communaux représentent la production des panneaux photovoltaïques construits par les agriculteurs et les particuliers, à parts quasi égales (sources : PETR du Pays d'Arles - ENEDIS). Forte de ce constat, la municipalité réfléchit à installer de nouvelles structures identiques sur les toits des bâtiments communaux qui s'y prêtent et sur certains parkings. Le centre du village en est d'office exclu tant pour des raisons esthétiques, que pour la proximité avec ses monuments classés.

Des panneaux photovoltaïques pourraient donc voir le jour dans les années à venir sur les bâtiments publics et les parkings adaptés !

Parallèlement, il faut noter que 75 % de l'éclairage public est aujourd'hui équipé en LED, avec limitation de temps pour des économies d'énergie et donc d'argent. Là encore, l'ambition est de rendre le parc communal 100 % en LED.



### La mairie investit dans deux nouveaux véhicules électriques

Après la Police municipale, dotée d'un véhicule électrique Kia Niro, non polluant et performant (autonomie de 450 km), la municipalité a choisi d'équiper cet automne les services techniques municipaux de deux Peugeot Expert Long : le premier est compartimenté pour le rangement de toute la gamme d'outillage pour les travaux de proximité, le second peut recevoir l'équivalent d'une palette de matériel. Deux véhicules de marque française qui offrent toutes les garanties de sécurité pour les usagers comme pour le public.

Une borne de recharge rapide de type "Wallbox" a été installée dans la cour de la mairie, et deux autres à l'intérieur du hangar des services techniques municipaux. Un investissement responsable, pour inciter les Eyraguais à rouler "propre", qui s'inscrit dans la politique en faveur du développement durable menée depuis plusieurs années comme en témoigne l'installation de la borne "SIMONE" sur le parking BOUCHET, aux écoles.

Toujours dans cette démarche écologique, les élus réfléchissent à matérialiser un cheminement doux sur certaines grandes voies proches du centre-ville pour inciter les Eyraguais à enfourcher leur vélo et se rendre dans les commerces de proximité. Plusieurs lieux ont déjà été équipés de râteliers pour garer votre vélo en toute sécurité : devant la mairie, à côté de la pharmacie, devant le bureau de Poste et sur le parking du Mas de la Chapelle.





## Priorité à la végétalisation

Contrainte de procéder à l'élagage, à l'abattage et au carottage (pour certains) de 43 platanes malades du chancre coloré, la municipalité a retenu l'entreprise RIEU (Carpentras), spécialisée et agréée, à la suite de la consultation pour ces interventions délicates.

En début d'année, une vaste opération de replantation de micocouliers va être réalisée en lieu et place de ces platanes ; plusieurs espaces communs vont également être agrémentés d'oliviers, par les services techniques de notre commune.

Au total, ce sera une centaine d'arbres, issus de différentes essences (micocouliers et oliviers, donc, mais aussi chênes, magnolias, séquoias et cyprès), qui auront été plantés entre mars 2021 et février 2022 ! Un programme XXL de végétalisation dont tous les Eyraguais profitent au quotidien, aux Allées, au Mas de la Chapelle, sur les ronds-points, sur l'avenue Marx DORMOY, sur le chemin Notre-Dame...

Une démarche qui illustre bien la volonté de la municipalité d'allier environnement et bien-être à Eyragues.



Panne d'eau ou d'électricité?  
Appelez le bon service!



## Coupure d'eau, d'électricité, de gaz ou d'Internet : qui contacter ?

Il arrive que des travaux aient lieu sur le réseau électrique ou bien le réseau d'eau potable. Des coupures peuvent survenir et si vous n'avez pas été directement prévenus par votre fournisseur, vous devez le contacter directement pour en connaître l'origine et la durée.

**Coupure d'eau** : 04 91 83 16 15

(Société des eaux de Marseille)

**Coupure d'électricité** : 09 72 67 50 13

ou <https://coupures.enedis.fr> (ENEDIS)

**Coupure de gaz** : 0 800 47 33 33

ou [www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure](http://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure) (gaz)

Il en est de même pour les coupures Internet, vous devez contacter votre fournisseur d'accès (coordonnées pour le dépannage mentionnée sur votre contrat ou vos factures mensuelles).

Orange : 39 00 - Free : 32 44 -

Bouygues : 10 64 - SFR : 10 23 - Sosh : 39 76

## Dénoncez le démarchage agressif !

De nombreuses plaintes sont régulièrement adressées à la mairie concernant le démarchage commercial agressif en porte à porte. La commune impose aux commerciaux pratiquant ce type de démarchage de venir se signaler au préalable auprès des autorités municipales, en fournissant leur carte professionnelle, leur carte d'identité et en précisant les dates et quartiers concernés par leur prospection.

N'hésitez pas à contacter la police municipale si vous vous sentez victime d'une pratique commerciale dérangeante ou si vous pensez avoir été victime d'un abus de faiblesse.

**Police municipale d'Eyragues :**

04 90 24 99 07 - [police@eyragues.fr](mailto:police@eyragues.fr)

**Gendarmerie de Graveson :**

04 32 61 96 40 (à contacter en dehors des horaires de réception de la Police municipale)



## Dépôts sauvages : attention à la répression !

Semaines après semaines, les Eyraguais continuent de constater des dépôts sauvages dans la commune qui nuisent au bien vivre et, plus généralement, à l'environnement. Les points d'apport collectif sont particulièrement la cible de quelques personnes incivilisées qui jettent n'importe quels déchets et encombrants : caisses de bouteilles en verre, bacs à douche, cuvettes de WC, salons de jardin, palettes, matelas, fours micro-ondes... On retrouve les mêmes actes d'incivilité sur les chemins de campagne avec des tas de déchets verts abandonnés en bord de routes, en plus de ceux déjà énumérés précédemment !

De plus, cette pollution visuelle et olfactive se révèle très coûteuse pour la collectivité ; ces dépôts sauvages nécessitent en effet l'intervention supplémentaire des services de Terre de Provence Agglomération et des services techniques municipaux pour leur enlèvement.

Une déchetterie est pourtant accessible 6 jours sur 7, avec et sans rendez-vous, pour les particuliers et les professionnels ! Située sur la route de Saint-Andiol, elle offre tous les services pour recevoir et traiter les déchets comme les encombrants.

Plusieurs procès-verbaux ont déjà été dressés par la Police municipale après recherche systématique des responsables.



## La collecte des sapins a débuté...

Comme l'an passé, un parc de collecte est mis à disposition du public pour y déposer les sapins de Noël après les fêtes de fin d'année.

Vous pouvez déposer votre sapin depuis le 2 janvier 2022 dans un espace spécialement aménagé à cet effet qui se situe sur le parking du parc des Poètes (accès côté cabinet dentaire). Après avoir été admiré, il sera composté pour trouver une seconde vie et les dépôts sauvages de sapins seront amoindris !



## Le compostage des déchets, une solution durable

400 m<sup>2</sup> de pelouse tondue équivaut à deux sacs de 100 litres, soit 180 kg de déchets verts ! Des chiffres qui font réfléchir et qui ont incité Terre de Provence Agglomération à proposer des composteurs pour une somme modique. De quoi donner une seconde vie aux pelures de légumes, à la tonte des pelouses, aux résidus d'élagage, aux déchets d'entretien des massifs...

L'objectif est de fabriquer du compost réutilisable pour les activités de jardinage et de rempotage des fleurs. Il s'accompagne d'une réduction du tonnage de ces déchets verts - et donc du coût global pour la collectivité - en vue de ne plus encombrer les sacs jaunes déposés en déchetterie ou parfois même les containers collectifs pour les ordures ménagères !

## Ordures ménagères : réflexion en cours

Sensibles à la préservation de l'environnement et du patrimoine, comme à la vie quotidienne des Eyraguais, le maire Max GILLES et son équipe réfléchissent depuis plusieurs années à une solution optimale pour la collecte sélective des déchets et le ramassage des ordures ménagères, via des containers semi-enterrés. Le projet municipal reste à l'étude mais doit être accompagné par Terre de Provence Agglomération qui, rappelons-le, a la compétence des déchets.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

## Arrêté préfectoral du 20/12/13 modifié

### L'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (= végétaux)

Vous avez besoin d'un renseignement sur l'emploi du feu ou le brûlage ?  
Toutes les réponses à vos questions en 4 points.

## 1 principe général



Tout emploi du feu est interdit dans les zones boisées, y compris à 200 m de celles-ci.

Arrêté préfectoral du 20/12/13.  
L'emploi d'un barbecue attendant à une construction reste autorisé

Le brûlage des déchets verts est interdit.

Article 84 du règlement sanitaire départemental  
Arrêté préfectoral du 20/12/13



### J'ai EXCEPTIONNELLEMENT le droit de faire brûler mes déchets verts

UNIQUEMENT Si :

Et si ces déchets sont issus :



Je suis propriétaire d'une construction ou installation de toute nature située dans une zone exposée au risque incendies de forêt (= un massif forestier + la bande des 200 mètres qui l'entoure) et donc soumise à la réalisation des obligations légales de débroussaillage

De la réalisation des obligations légales de débroussaillage (OLD) autour de ma construction



Je suis propriétaire ou exploitant forestier

De la réalisation de travaux forestiers



Je suis exploitant agricole

*Si je suis oléiculteur mais que je ne suis pas exploitant agricole*

De l'exploitation agricole dans le cadre d'une opération agronomique ou sanitaire obligatoire (\*)

*Je bénéficie du même régime que les exploitants agricoles à titre dérogatoire jusqu'au 31/05/2016*

### Si j'appartiens à une exception précédente, je ne peux brûler mes déchets verts que si :



J'ai fait la déclaration auprès de ma mairie et de mon centre de secours si je suis exploitant forestier ou agriculteur/éleveur.

C'est une simple déclaration pour avertir les services de secours et municipaux, je n'ai pas besoin de l'autorisation du maire (\*).

Elle est obligatoire toute l'année pour les végétaux sur pieds, uniquement de juin à septembre pour les autres cas (hors espaces exposés aux incendies de forêts)

(\*) Je dois demander l'autorisation auprès de la DDTM uniquement pour une opération sanitaire rendue obligatoire par la réglementation concernant la lutte contre les organismes nuisibles.



Il n'y a pas de vent = vitesse inférieure à 30 km/h

Cette vitesse correspond à une jolie brise caractérisée par un vent qui soulève la poussière et les feuilles de papier. Les petites branches sont agitées.



Il n'y a pas de pic de pollution de l'air

Je consulte les médias ou le site :

[http://sygma.sro-paca.org/dalia/procedure\\_prefectorale\\_active.pdf](http://sygma.sro-paca.org/dalia/procedure_prefectorale_active.pdf)



Si je suis dans une zone exposée aux incendies de forêt (= bois + 200m) je ne peux pas brûler mes déchets du 1er juin au 30 septembre.



Je fais brûler mes déchets uniquement entre 10h et 15h30.

Si je suis agriculteur et/ou éleveur, je peux brûler entre 8h et 16h30

mais uniquement hors de l'agglomération AIX-MARSEILLE

(voir liste des communes en annexe 4 de l'arrêté préfectoral du 20/12/2013)

## 3 Des conditions

### Si les conditions précédentes sont remplies, je ne peux allumer le feu que si :



Le tas à brûler n'est pas sous un arbre.

Son diamètre est inférieur à 3 m.

Sa hauteur ne dépasse pas 1 m.

Il est à 5 m de toute végétation.

Il est au moins à 25 m de toute broussaille.

Je reste le surveiller et je dispose d'un moyen pour l'éteindre.

Je noie le foyer avec de l'eau quand j'ai terminé.

*Si je suis agriculteur, je consulte les conditions particulières de réalisation sur l'arrêté préfectoral du 20/12/2013*

## 4 La réalisation



**Compétences :**  
 Communication • Bulletin municipal • Plan de ville •  
 Site Internet, blog, page Facebook • Indispensable Eyraguais •  
 Panneau d'information lumineux

**Vice-président :** Michel GAVANON  
**Membres :** Delphine GEORGES, Aurélien BOUCHET, Patrick DELAIR et Eric DELABRE  
**Personne ressource :** Aurélie CHOMETTE

## Le site Internet de la commune fait peau neuve

En constante évolution pour s'adapter aux nécessités des internautes et toujours dans l'optique d'améliorer son ergonomie et son graphisme, le site [www.eyragues.fr](http://www.eyragues.fr) dispose dorénavant de deux portails pour guider les lecteurs vers un contenu adapté à leurs recherches.

### Pour les Eyraguais...

Le premier portail est destiné aux résidents de la commune pour qu'ils accèdent à toutes les informations communales, administratives, associatives mais aussi touristiques (chemins de randonnées, balades à vélo, restaurants, musée, patrimoine...). Ils peuvent aussi en quelques clics connaître les horaires d'ouverture de tous les lieux publics (hôtel de ville, bureau d'information touristique, parc des poètes...), les informations liées aux écoles, au restaurant scolaire, aux modes de garde...



**Le nouveau plan du village élaboré par la commission communication vient de paraître. Il est disponible en mairie, au Bureau d'Information Touristique (BIT) ainsi que sur le site Internet de la mairie à cette adresse : [www.eyragues.org/Pdf/plan\\_commune\\_eyragues.pdf](http://www.eyragues.org/Pdf/plan_commune_eyragues.pdf)**

Tous les points d'intérêt, les nouvelles voies et espaces publics récemment créés y sont répertoriés tout comme les parcours de randonnées et les balades à vélo (QR Codes). Les visiteurs pourront aisément s'orienter et les Eyraguais partir pourquoi pas, à la (re)découverte de leur commune !



### Et pour les touristes...

Le second portail est résolument touristique. Il synthétise toutes les informations en lien avec ce secteur et assiste les visiteurs dans la préparation de leur séjour ou pour trouver rapidement une bonne table ou un commerce sur Eyragues, une activité, une idée de sortie (sur Eyragues et ses alentours).

Il répertorie également tous les transports en commun permettant de parvenir facilement à notre village, la liste des hébergements de tourisme, le plan du village...

Le site de la Mairie d'Eyragues est valide WC3, ce qui indique qu'il respecte les normes XHTML et autorise les internautes à consulter toutes les pages de la même façon, quels que soient leurs navigateurs ou leur handicap





### Compétences :

Associations • Clubs sportifs •  
Équipements associatifs et sportifs •  
Planning des salles (salle Louis MICHEL,  
gymnase, salle Baudile LAGNEL)

Vice-président : Michel GAVANON

Membres : Bruno AMAT, Pierre PANCIN, Kenny CHAUVIN et Cyrill COPIATTI

## Du Forum des associations au Téléthon, tout le village se mobilise

En septembre dernier s'est déroulée la 7<sup>e</sup> édition du Forum des Associations sous la halle couverte. Plus d'une trentaine d'associations du village ont répondu présentes et les Eyraguais n'ont pas hésité à se déplacer pour prendre des renseignements et même s'inscrire malgré l'incertitude planant sur le bon déroulement des activités en raison de la crise sanitaire.

### Quand solidarité rime avec générosité

Malgré une météo capricieuse, les Eyraguais ont participé avec enthousiasme à cette nouvelle édition du Téléthon dont le parrain national était le chanteur Soprano.

Autour du magistral sapin de Noël inauguré la veille, les associations et le Comité des fêtes ont redoublé d'efforts pour animer cette journée et inciter les Eyraguais à une nouvelle fois faire preuve de générosité.

En parallèle de l'illumination du village pour Noël, l'un des platanes de la Place de la Libération baptisé "Platane du Téléthon", s'est progressivement illuminé au fur et à mesure que les dons s'accumulaient. Les promesses de dons se sont établis à plus de 7 000 € !

Bravo à tous pour cette solidarité exemplaire !



### Un cahier associatif "allégé"

En raison de l'actualité, l'Eiraguen ne propose pas cet hiver son traditionnel tour d'horizon des associations du village au fil des pages. Rendez-vous dans le prochain numéro, en juillet !

Et, d'ici-là, vous pouvez toujours consulter le nouveau site Internet de la commune ou L'Indispensable Eyraguais, disponible dans les commerces et à l'accueil de la mairie, pour tout savoir sur le riche tissu associatif (sports, culture, traditions, fêtes, social, multimédia, environnement...) qui fait notre fierté !

La municipalité en profite pour renouveler son soutien à tous les bénévoles.





**Compétences :**  
 Police • Sécurité routière • Vidéosurveillance • Sécurité • Sécurité civile, plan de sauvegarde et DICRIM : crises sanitaires, climatiques (intempéries, inondations, canicule, grand froid...), catastrophes industrielles

**Vice-présidente :** Yvette POURTIER

**Membres :** Corinne OWEDYK, Nathalie REY, Ludivine AMIARD et Christine PERRIN

## Installation de six défibrillateurs automatisés

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

La commune d'Eyragues a donc pris le parti d'installer 6 défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) ; un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

On les trouve à l'hôtel de ville, aux arènes (local de l'infirmerie), au club-house du tennis, au complexe multisport et dans les deux écoles (à l'infirmerie pour l'élémentaire et sur le parvis pour la maternelle).



Tennis



Ecole élémentaire



Ecole maternelle



Hôtel de Ville



Complexe multisport



Arènes (local infirmerie)

## Dix nouvelles caméras en 2022 !

La municipalité poursuit l'extension de son réseau de caméras de vidéo-protection dans le centre-ville, sur les sites les plus fréquentés, mais aussi dans les quartiers et aux entrées/sorties du village. Certaines caméras sont actuellement en cours de remplacement et dix nouvelles seront installées dans le premier semestre 2022, soit un total de 50 pour assurer la sécurité de chaque Eyraguis !





### Compétences :

Tourisme, point info tourisme •  
Randonnées, visites • Hébergement,  
restauration • Culture et patrimoine  
Bibliothèque • Marché

Vice-présidente : Christiane MISTRAL

Membres : Véronique FRESQUET, Christelle MISTRAL, Vincent KAPPES et Marie-Hélène GIORDANI CONSTANSO

## Un spectacle plébiscité par les petits à la bibliothèque

L'association Espace Culture Tourisme (E.C.T.E) a offert aux petits Eyraguais, pendant les vacances de la Toussaint, le spectacle "Lili voyage au cœur des fables" joué par la compagnie "Prends ton envol". Tout était réuni dans cette création : à la fois théâtre, mais aussi jeux marionnettiques, parties chantées et dansées.

L'interactivité avec les enfants était présente aux travers d'énigmes à résoudre. Tout cela a été très apprécié par l'ensemble du jeune public venu en nombre.



Rappelons que le fond de la bibliothèque d'Eyragues est constitué de 6887 ouvrages, renouvelés régulièrement.

Tous les mois des nouveautés sont présentées, et le catalogue est consultable en ligne sur "[bibliothequeeyragues.opac-x.com](http://bibliothequeeyragues.opac-x.com)". Par ailleurs, la bibliothèque prête trois fois dans l'année une malle aux livres à la crèche "La Cabriole".

### Activité touristique en hausse

Pour 2021, le Bureau Intercommunal Tourisme (BIT) a vu sa fréquentation augmenter par rapport à la saison 2020, notamment par des Français de régions diverses. Quelques étrangers nous ont rendu visite, surtout des Belges et des Hollandais.

Message aux associations : pensez à communiquer vos manifestations au BIT (1 mois avant la date de l'évènement au plus tard !) pour qu'elles soient visibles dans le journal Farandole et sur le site Terre de Provence Agglo.



## Croisons les doigts pour les Soirées du Kiosque

Sous réserve des conditions sanitaires, nous espérons pour 2022 reprendre nos Soirées du Kiosque avec quatre représentations prévues entre le mois de mars et le mois d'août.



**Compétences :**  
Bâtiments scolaires • Transports scolaires •  
Conseils d'écoles • Collège • Lycée

Vice-président : Michel GAVANON

Membres : Ludivine AMIARD, Kenny CHAUVIN et Eric DELABRE

## Des équipements modernes dans les écoles

### Une chaudière à condensation pour l'école élémentaire

Comme elle s'y était engagée, la municipalité remplacera l'été prochain la vieille chaudière à gaz de l'école élémentaire par une chaudière à condensation dernière génération, ce qui permettra une diminution de 30 % de la consommation. Une régulation avec minuterie permettra un usage adapté aux besoins de chaque classe, pour chaque saison.

A cette occasion, le local technique situé à l'intersection de l'avenue Gabriel PÉRI et de la traverse Serge ROCHETTE a été reconfiguré.

Cet investissement est financé à hauteur de 70 % par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.



### Des salles de classe 100 % connectées !

Les dix classes de l'école élémentaire, ainsi que la salle dédiée à la section ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), sont désormais équipées de Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

L'installation de ces onze outils pédagogiques numériques a été réalisée par Claude BOUQUET et Renaud JOUVE, agents des services techniques municipaux. Les enseignants se sont tous inscrits aux sessions de formation afin d'en maîtriser la technique.

Du côté de l'école maternelle, les cinq classes sont aujourd'hui équipées d'un vidéo-projecteur relié à un ordinateur.



## Livraison du collège en 2028

Annoncé officiellement le 4 février 2021 par Martine VASSAL, la présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, le futur collège d'Eyragues accueillera jusqu'à 800 élèves. Un projet d'envergure dont le Département est maître d'ouvrage, et qui nécessite plusieurs étapes charnières et des délais incompressibles.

Actuellement : concours d'architectes - 2022-2023 : Etudes et planification

Début 2024 : dépôt du permis de construire - Début 2026 : début des travaux estimés à 18 mois

## Une fresque pédagogique et artistique

Rehaussé et consolidé, le mur qui sépare la cour de l'école élémentaire et les habitations mitoyennes sera l'objet dans les prochains mois d'une performance artistique. Dès que le directeur et les enseignants auront défini un projet pédagogique, la municipalité accompagnera cette initiative et en proposera la réalisation à un plasticien professionnel. C'est Kenny CHAUVIN, au sein de la commission des Affaires scolaires, qui pilote ce projet dont la touche finale est envisagée en juin 2023.



## La fibre optique dans les deux écoles

Un an après avoir équipé la salle des fêtes, l'entreprise Sud Télécom continue d'installer la fibre optique dans les bâtiments communaux du village : école maternelle, restaurant scolaire, salle Baudile LAGNEL, services techniques, Bastide... A terme, toutes les connections s'établiront depuis le terminal situé en mairie, ce qui favorisera des économies sur les lignes téléphoniques, entre autres.



Le déploiement de la fibre et la modernisation du parc informatique sont subventionnés à hauteur de 80 % par le Conseil Départemental. L'école élémentaire disposera de son propre terminal, via un réseau filaire pour limiter l'impact de la Wi-Fi, en raison du grand nombre de salles connectées (toutes les classes et la Bibliothèque de l'établissement). Les travaux seront achevés d'ici la fin de l'hiver.

## Le recteur de l'Académie aime la langue provençale... et notre musée du patrimoine

Impressionné par le musée du Patrimoine, dans le cadre de sa venue à Eyragues en février 2021, le recteur de l'Académie Aix-Marseille Bernard BEIGNIER a choisi le Parc des Poètes pour le lancement de la plaquette "Apprendre le provençal" en collèges et lycées, en septembre dernier. Cet apprentissage permettra à chaque jeune de découvrir en profondeur sa région, son histoire, ses personnages et ses hauts-lieux, de partir à la rencontre de nos illustres aînés qui ont participé au rayonnement du territoire bien au-delà de ses limites. Egalement recteur de la région académique Provence Alpes Côte d'Azur, Bernard BEIGNIER a rappelé que les langues tenaient un rôle considérable dans le parcours d'un élève. Cet enseignement du provençal doit inciter les élèves à maintenir, faire évoluer, pérenniser et dynamiser la Provence de demain.

Devant un parterre d'élus, chefs d'établissements, professeurs, collégiens et lycéens, il a reçu un soutien plein et entier de la municipalité d'Eyragues pour accompagner ce projet. Présidente de l'association "Témoignage & Patrimoine", qui gère le musée, Madeleine GROSFILS a présenté au recteur d'académie les collections d'objets provençaux portant sur la Saint-Eloi, l'école, les livres anciens, les costumes, les santons...





Au cœur du Parc des Poètes, niché dans son écrin de la Bastide, **le Musée du Patrimoine** propose de découvrir notre riche histoire au fil des époques, et de partager ces pièces uniques en parcourant les 150 m<sup>2</sup> dédiés à notre identité provençale. Ouvert toute l'année et géré par les bénévoles de l'association Témoignages & Patrimoine, ce musée incontournable abrite différentes collections : costume du Pays d'Arles du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1900, livres antiques, Saint-Eloi, machines à calculer mécaniques de 1860 à 1970, vaisselle, outils agricoles miniatures, Santibelli, jouets et poupées anciennes...

Rendez-vous dimanche 11 septembre 2022, pour la reconstitution d'une journée de mariage en 1900.

Contacts : 04 90 94 34 08 - 06 47 87 20 84.





**Compétences :**  
Fonctionnement • Feux d'artifice • Préparation et suivi budgétaires • Organisation des festivités • Forains

Vice-président : Pierre PANCIN

Membres : Delphine GEORGES, Nathalie REY, Yannick ROSSI, Bérangère SALINAS et Florence HOUDIN (qui a remplacé Gilles GALLAIS)

## Une bonne humeur communicative

Qui dit réception, dit apéritif ! La commission "Fêtes et Cérémonies" est là pour préparer et organiser ces moments d'échanges et de convivialité. Un départ à la retraite, une inauguration, une nomination, la visite d'une personnalité, une mise à l'honneur, des remerciements... sont autant d'occasions pour qu'intervienne cette commission.

Bérangère, Delphine, Nathalie, Florence, Yannick et Pierre, aidés par Audrey, sont toujours à pied d'œuvre pour organiser ces rencontres. Ils sont intervenus en 2021 pour les départs à la retraite de Brigitte AUBERY et Corinne DELA-BRE, à la réception des nouveaux Eyraguais, à la venue du Recteur d'Académie...



La Sainte Barbe



Les vœux au personnel communal

Puis, la commission a préparé le Noël des employés communaux, la Sainte-Barbe des pompiers, ainsi que les vœux de maire à la population, avant que cette manifestation-là soit annulée en raison de la crise sanitaire.

"Nous espérons tous un retour rapide et total d'une vie normale, afin de retrouver nos habitudes et ces moments de bonne humeur, notamment pour les Noces d'Or et d'Argent prévues ce printemps", conclut Pierre PANCIN, le président de la commission "Fêtes et Cérémonies".

## Bienvenue aux nouveaux Eyraguais !

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune s'est tenue en fin d'année. A cette occasion, une soixantaine de nouveaux Eyraguais installés dans le village depuis janvier 2019 ont

reçu de la part des élus quelques petits cadeaux et... conseils pour se sentir ici, déjà comme chez eux !





## Lucia, ambassadrice d'Eyragues en Russie !

Dans l'édition de l'Eiraguen de janvier 2020, la Municipalité mettait en lumière Lucia DEVILLE pour ses talents de danseuse et son parcours qui lui ont permis d'intégrer la troupe d'Angelin Preljocaj à Aix en Provence.

Après deux représentations de l'interprétation du Lac des Cygnes par le chorégraphe à Saint Petersburg, au Baltic House Theatre, et deux autres au Bolchoï, à Moscou, Lucia était à l'affiche du 2 au 12 décembre à Maison de la Danse de Lyon, les 15 et 16 décembre à La Faïencerie-Théâtre de Creil, puis du 22 décembre au 2 janvier à l'Opéra Royal de Versailles (Château de Versailles). L'association Danse Passion où elle a fait ses premiers pas de danse et tout le village peuvent être fiers de cette talentueuse Eyraguaise et de son parcours féérique !



## Eyragues s'enorgueillit des prouesses de Louis !

La tête emplie de projets, Louis GARCIA poursuit avec assurance sa lancée dans la cinématographie, très bien entouré de ses amis devenus comédiens, complices et partenaires impliqués dans toutes les étapes conceptuelles des courts-métrages imaginés et réalisés par Louis.

Du haut des ses 18 bougies tout juste soufflées, il compte déjà à son actif trois courts-métrages emprunts d'altruisme, de positivité et de messages envers les jeunes.

S'il fait bien entendu la fierté de sa famille, il porte aussi très haut les couleurs du village dont il est l'un des enfants.

Louis GARCIA réalise également des shootings photo ou vidéo...

et toutes ses activités ne l'empêchent en rien de continuer à être un brillant élève !

Ses courts-métrages sont tous visibles sur Youtube :

"CoeXist" (25 janvier 2020)

"Espoir Adapté"

(17 octobre 2020)

"Pas si mal" (30 octobre 2021)



Une magnifique crèche de la Nativité trône majestueusement en l'église Saint-Maxime ! Elle a été élaborée par Jean FERNAND qui a été assisté dans sa conception par le jeune Anthony RASCLAS ainsi que par les enfants des cours de catéchisme dispensés par Anie POULET.



Le spectacle de Noël de l'école élémentaire s'est déroulé dans le préau couvert, joué avec tous les groupes-classes dans le respect du protocole sanitaire. La municipalité remercie l'équipe enseignante autour de Jean-Michel AUBIN, son directeur, pour son implication sans faille et depuis de nombreux mois pour contenir l'épidémie au sein de l'école.



Cofinancé par la municipalité, le projet pédagogique de l'école maternelle ayant pour thème "l'initiation à la musique" a été présenté dans la classe d'Isabelle MINEO, la directrice. Comme l'an dernier, ce sont les musiciens de l'IMFP de Salon-de-Provence qui assurent cet éveil musical. La commune remercie les cinq enseignantes et les agents municipaux attirés pour leur professionnalisme et leur sens du devoir dans un contexte sanitaire fort difficile.

## Lohan FOURMAN, petit prodige eyraguais de la pétanque !

Arrivé par mutation au club cette année, Lohan FOURMAN âgé de seulement 10 ans, s'est rapidement illustré dans plusieurs concours officiels et compétitions fédérales dans son poste de tireur. Dans le cadre d'une entente Eyragues/Saint-Jullien, il affiche les résultats suivants :



- 1<sup>er</sup> des championnats départementaux par équipes à Saint-Victoret
  - 1<sup>er</sup> des championnats régionaux par équipes au Pontet
  - Finaliste des championnats de France par équipes à Angoulême
  - 1<sup>er</sup> des championnats régionaux en tête à tête à Septèmes
  - 1<sup>er</sup> du championnat départemental en doublettes.
- Après une sélection départementale, puis régionale, il participe au Trophée des Pépites où il se classe 3<sup>ème</sup> en équipe et 2<sup>ème</sup> meilleur pointeur toutes catégories, alors qu'il occupe



habituellement le poste de... tireur. Cela démontre la qualité de Lohan, capable à son âge de jouer à tous les postes. Il est le seul minime du département des Bouches-du-Rhône, à avoir été détecté pour intégrer le centre formation de la région PACA. Pour conclure, son plus beau souvenir de l'année 2021 est sa victoire lors du trophée Crédit Mutuel de La Marseillaise à Pétanque, catégorie minime sur le score de 13 à 0 !

## Acte2vie, un accompagnement thérapeutique pour tous



Orientée vers les thérapies brèves, le rôle de Margaux PALLUET, thérapeute, est de vous accompagner à engager les changements et de vous aider à gérer vos difficultés, si différentes soient-elles : deuil, stress, peurs, séparation, burn-out, douleurs chroniques, confiance en soi, agression physiques/sexuelles, addictions, perte de poids. . . Adultes, séniors, couples, adolescents, enfants peuvent consulter. Tout au long du processus d'une thérapie, Acte2vie vous guide vers l'exploration de vos propres solutions, et de vos propres ressources, grâce à différents dispositifs : Hypnose Ericksonienne, STILBIL/EMDR, EFT, coaching et Art thérapie.

### Acte2vie

Mme Margaux PALLUET - Hypnose et Thérapie

Rendez-vous en cabinet ou en téléconsultation - Mob : 06 88 06 02 61 - [www.acte2vie.fr](http://www.acte2vie.fr)

## C Nettoyage pour les particuliers et les professionnels

Vous n'avez pas envie d'effectuer vos tâches ménagères après des journées déjà bien remplies ? Faites confiance à C.Nettoyage, qui vient à votre rencontre pour établir votre devis personnalisé : ménage, repassage, lavage de vitres, courses, locations saisonnières, bureaux professionnels, cabinets médicaux, magasins, syndicats et copropriétés. . .

Rappelons que les particuliers bénéficient d'un crédit d'impôt de 50 % pour ce type de prestation.

### C Nettoyage

Plus d'infos : 06 89 28 23 16 - 06 07 79 50 96 - [dutartre.charlotte@orange.fr](mailto:dutartre.charlotte@orange.fr)



## William DIDIER, peintre en bâtiment

Artisan Peintre en bâtiment, William DIDIER se déplace chez vous pour un devis gratuit en vue de la réalisation de vos travaux de peinture intérieure (plafonds, murs, sols. . .) et extérieure (murs, volets, portails. . .) neuf ou rénovation. Professionnel et à l'écoute de sa clientèle, il vous conseille et vous accompagne en fonction de vos envies afin de vous apporter entière satisfaction.

### William DIDIER

Plus d'infos : 06 77 64 22 67 - [contact@wdpeinture.com](mailto:contact@wdpeinture.com) - [www.wdpeinture.com](http://www.wdpeinture.com)



## Créations artisanales et boutique de loisirs créatifs

Jeune chef d'entreprise passionnée de scrapbooking et de loisirs créatifs, Julie partage ses réalisations 100 % "fait main" avec amour et ses coups de cœur artisanaux. Retrouvez ici tout le nécessaire pour débiter ou se perfectionner dans l'art du scrapbooking et des loisirs créatifs à petit prix : mercerie, macramé, encres, tampons, stickers, créations fimo, attrape-rêves. . .

### Juliney'S Créa

Plus d'infos sur [julineyscrea.fr](http://julineyscrea.fr)



## Nouvelles activités à Eyragues



### Point Fleurs : Marjory succède à Brigitte

Depuis le 1er septembre et le départ à la retraite de Brigitte BARBIER, commerçante à la personnalité incontournable, c'est Marjory NOËL qui a repris le flambeau de Point Fleurs, toujours aux côtés de la fidèle Sandra ROSSI. Une belle reconversion professionnelle et un nouveau sourire dans le village, au service de la décoration végétale et du plaisir d'offrir à dire avec des fleurs.



### Point Fleurs

18, avenue Général de Gaulle 13630 Eyragues - Tél : 04 90 92 89 82



### Nicolas GOMEZ pour le neuf et la rénovation

Spécialisée dans l'aménagement d'intérieur sur plan, l'entreprise de Nicolas GOMEZ peut effectuer tous les types de travaux ainsi que la coordination du chantier en neuf et rénovation.



### Nicolas GOMEZ

540, avenue des Dorthes  
13630 Eyragues  
Mob :  
06 03 25 18 20

### La famille CHARPY de retour



A partir du 1<sup>er</sup> février, Kenny CHAUVIN cède le Tabac-Pressé à Séverine et Florent CHARPY qui tenaient la boulangerie jusqu'à l'été dernier. Bonne chance à Kenny pour ses nouveaux projets, ainsi qu'à Séverine et Florent pour leur reconversion professionnelle.

### La Maison de Lou déménage

Actuellement située sur la place Jean JAURÈS, La Maison de Lou Design By M va déménager dans les anciens locaux de la Caisse d'Epargne. Une belle occasion pour rencontrer Marjorie THIERS, décoratrice d'intérieur spécialisée en home staging, à l'écoute des particuliers et des professionnels.

Contact : <https://designbym.fr>



## L'Indispensable Eyraguais, tout sur la vie du village !

L'Indispensable Eyraguais est disponible en mairie, à l'office du tourisme et dans les commerces. Toutes les entreprises et associations d'Eyragues ainsi que les numéros utiles y sont répertoriés.

La version numérique est disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante : [www.eyragues.org/Pdf/indispensable-eyraguais.pdf](http://www.eyragues.org/Pdf/indispensable-eyraguais.pdf)

Cet hiver, le Petit Casino (place Jean JAURÈS) a fermé ses portes



## Les écoliers à la fête pour Noël



Le temps d'un repas de Noël... un menu festif en musique et le tout orchestré dans la bonne humeur par l'équipe de Thierry Aubert, qui souhaite à tous les enfants et toutes les familles une excellente et gourmande année 2002 !



## La liste des **lauréats 2021**

- Cécilie KETTEMAYER : BAC - Mention Bien
- Louis GARCIA : BAC scientifique (maths-physique-sciences de l'ingénieur, section européenne anglais) - Mention Très Bien
- Emma FRICHOT : BAC général (option maths-physique) - Mention Bien
- Matthias HERRERO : BAC général (option physique-chimie-SVT) - Mention Assez Bien
- Noémie POULET : BAC général (option physique-chimie-SVT) - Mention Assez Bien
- Gabin BACHIOLELLI : BAC Histoire-Economie-Sciences politiques
- Luca LACHAUD : BAC PRO CTRM - Mention Bien
- Pauline ROUDIER : BAC S - Mention Très Bien
- Alicia PIERRACINI : BAC ST2S - Mention Bien
- Ugo ROUMANILLE : BAC STMG - Mention Assez Bien
- Gabriel ROUDIER : BEPC - Mention Assez Bien
- Mathieu GONNET : BP JEPS - Félicitation du Jury
- Arnaud JOUVE : Brevet de collèges - Mention Bien
- Lucie REY : Brevet de préparateur en pharmacie
- Lucie ARIES : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Fanchon BACHIOLELLI : Brevet de collèges - Mention Bien
- Valentin BIANUCCI : Brevet de collèges - Mention Bien
- Fantine BIGOU : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Emmie BIZIG : Brevet de collèges
- Romain BOURRELLY : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Celia DEBIAIS : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Mélissa DEL VALLE : Brevet de collèges - Mention Bien
- Flavie FRICHOT : Brevet de collèges - Mention Bien
- Anaïs GAZAIX : Brevet de collèges - Mention Bien
- Marie JOUVE : Brevet de collèges - Mention Bien
- Maxence OWEDYK : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Noémie PIERRACINI : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Thomas SANCHEZ : Brevet de collèges - Mention Très Bien
- Pauline DOMMANGE : BTS agricole Production Animal - Mention Assez Bien
- Simon TESTUD : BTS production horticole - Mention Bien
- Paola BLANC : Collaborateur juridique
- Romain AVINENS : License STAPS - Mention Assez Bien
- Adelina BLANC : Master 1 science dentaire
- Clémence GONCALVES : Master kinésithérapie et réadaptation - Grande Distinction

## 135 bénéficiaires du colis de Noël



Quelques jours avant la trêve des confiseurs, plusieurs élus ont tenu des permanences en mairie pour distribuer les colis de Noël réservés, à Eyragues, aux personnes âgées de 70 ans et plus. La Police municipale et les services techniques municipaux ont finalisé la livraison, directement au domicile des personnes les plus isolées ou dans l'incapacité de se déplacer jusque dans le centre du village.



## Les permanences quotidiennes du CCAS

Présidé par le maire Max GILLES, le conseil d'administration du CCAS se réunit une fois par trimestre. Il compte quatre élus et quatre membres extra-municipaux. Tout le CA est évidemment tenu à la discrétion nécessaire à cette mission.

Renseignements auprès du CCAS (bureau en mairie) :  
04 90 24 99 10 (le mardi) - Odile STEINBACH : 04 90 24 99 04

Horaires de réception du public : du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Permanence de Louis ROSELLO, du lundi au vendredi,  
de 9h30 à 11h30 ; l'après-midi sur rendez-vous.

Contact : 06 64 21 47 09 (tous les matins).

## Retraite bien méritée pour Corinne DELABRE



C'est en 1981 que Corinne DELABRE intègre l'effectif de la mairie d'Eyragues, embauchée par le maire de l'époque, Louis MICHEL, pour seconder Jocelyne PICHOTIN. Affectée à l'accueil de l'Hôtel de Ville, elle assure la polyvalence sur l'ensemble des missions administratives. En 2005, avec le déménagement de l'Hôtel de Ville, la configuration des lieux entraîne un changement d'organisation. À partir de là, elle s'épanouit dans de nouvelles missions et se spécialise au point que l'état-civil, le code électoral, l'organisation d'élections ou d'un recensement n'ont plus aucun secret pour elle. Sans oublier le secteur social pour lequel elle a œuvré de longues années, depuis la confection de ses premiers colis de Noël, le soir

après sa journée de travail, jusqu'à sa collaboration fructueuse avec Louis ROSELLO.

Après une vie professionnelle bien remplie, Corinne va goûter aux joies d'une retraite bien méritée et pourra se consacrer pleinement à son métier de Mamie et à ses loisirs ! C'est Odile STEINBACH, précédemment à la mairie de Maussane-les-Alpilles, qui lui succède.



## Deux changements aux services techniques

Anciennement en charge des maîtrises d'œuvres et maîtrises d'ouvrages dans les conceptions de résidences seniors, EHPAD et résidences étudiants, Olivier GENRET (à gauche) succède à Marc GONZALEZ au poste de responsable des services techniques municipaux et des travaux. Autre changement aux services techniques de la commune d'Eyragues, Thierry DONZÉ (à droite) succède à Renaud JOUVE notamment pour la conduite du car municipal.





Les demandes d'inscriptions et changements d'adresse sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, doivent être déposées **au plus tard le vendredi 4 mars 2022**

**Vous pouvez effectuer cette démarche par internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

Pièces à fournir :

- Cerfa n° 12669\*02 - Disponible dans nos locaux ou sur internet
- la carte d'identité ou le passeport en cours de validité (ou périmés depuis moins de 5 ans)
- la facture ou l'attestation de moins de 3 mois (date d'édition) établie au nom de l'électeur. Il doit

s'agir du lieu d'habitation réel : eau, gaz, électricité, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation correspondant à une adresse située dans la commune, quittance de loyer établie par une agence ou un organisme officiel

- l'ancienne carte d'électeur (facultative)
- le livret de famille (éventuellement)
- les personnes hébergées par un tiers doivent fournir un certificat d'hébergement de moins de 3 mois + carte d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeant + carte d'identité et justificatif de domicile de l'hébergé
- si le demandeur ne peut pas se déplacer, fournir en plus : une procuration mandant une autre personne pour l'inscrire et la pièce d'identité de la personne mandatée.

**Mairie d'Eyragues ouverte du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 16h30) - Tél : 04 90 24 99 04**

## Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? Et dans quel bureau ?

Pour le savoir, rendez-vous sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Chaque électeur peut interroger sa situation électorale :

- pour savoir sur quelle liste électorale il est inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire)
- pour vérifier qu'il n'a pas été radié
- pour connaître l'adresse de son bureau de vote

Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos informations personnelles. Vous obtenez alors la confirmation de votre inscription dans cette commune.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la vérification pour une autre commune, ou vous inscrire directement.

## Tout savoir sur les démarches administratives en ligne...

Toutes les démarches sont à effectuer sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) exclusivement. Les premiers sites Internet qui apparaissent sur les moteurs de recherche sont des sites marchands qui prendront des frais supplémentaires pour ces démarches administratives qui sont, la plupart du temps, gratuites.

Connectez-vous par le biais de l'un de vos identifiants France Connect (Ameli, MSA, impôts...) et laissez-vous guider !

De même, toute demande d'acte (naissance, mariage, décès) est gratuite, mais là aussi, des sites commerciaux peuvent vous proposer ce service moyennant des frais. Pour obtenir vos actes, vous devez vous rendre sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Le ou les actes demandés seront ensuite envoyés à la mairie de votre domicile, où vous devrez les récupérer en présentant votre pièce d'identité.

MON ESPACE CONDUCTEUR	MON ESPACE IDENTITÉ	MON ESPACE VÉHICULE
<ul style="list-style-type: none"><li>Demander un permis de conduire</li><li>Savoir où faire une photo numérique pour mon permis de conduire</li><li>Savoir où en est ma demande de permis de conduire</li><li>Connaitre le solde de mes points</li></ul> <p><a href="#">MON ESPACE CONDUCTEUR</a></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>Réaliser une pré-demande passeport ou CNI pour un majeur</li><li>Réaliser une pré-demande passeport ou CNI pour un mineur</li><li>Savoir où en est mon passeport / ma CNI</li><li>Savoir comment obtenir un acte de...</li></ul> <p><a href="#">MON ESPACE IDENTITÉ</a></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>Vendre ou donner mon véhicule</li><li>Refaire ma carte grise (carte perdue, volée ou abîmée)</li><li>Modifier l'adresse sur ma carte grise</li><li>Acheter ou recevoir un véhicule d'occasion</li><li>Préparer un autre document concernant...</li></ul> <p><a href="#">MON ESPACE VÉHICULE</a></p>



## Calendrier des collectes de sang

Sauver des vies en n'accordant que quelques minutes de son temps... C'est ça le don du sang ! L'Amicale des donneurs de sang d'Eyragues vous communique les dates où vous pourrez venir effectuer votre don de sang en 2022, à la salle Louis MICHEL :

mardis 15 février, 26 avril, 28 juin, vendredi 2 septembre et mardi 29 novembre

**En raison de l'épidémie de Covid-19, il est nécessaire de prendre rendez-vous !**  
[mon-rdv-dondesang.efssante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efssante.fr)

Par ailleurs, l'association tiendra son assemblée générale le vendredi 18 mars 2022 à la salle Baudile LAGNEL.

## Horaires des espaces publics

### Hôtel de ville

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) :

Bureau ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) :

Bureau ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermé les jours fériés.

Fermetures exceptionnelles chaque année : le 15 janvier, le lundi de Pentecôte,

le lundi qui suit la fête de Saint-Eloi (fin juin),

le lundi et le mardi de la fête de Saint-Symphorien (mi-août).

### Bureau d'Information Touristique & bibliothèque

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) :

• Fermé le lundi

• Du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 18h

• Samedi, de 9h15 à 12h15

• Fermé le dimanche

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) :

• Fermé le lundi

• Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 15h à 18h

• Vendredi et samedi, de 9h à 12h

• Fermé le dimanche

### Parc des Poètes

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril) :

Du lundi au dimanche, de 7h à 18h.

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) :

Du lundi au dimanche, de 7h30 à 21h.

### City stade (Avenue du 8 mai)

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) : le mercredi et le samedi, de 8h à 18h.

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) : le mercredi et le samedi, de 8h à 19h.

### Parc pour enfants (Avenue du 8 mai)

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) : du lundi au dimanche, de 8h à 18h.

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) : du lundi au dimanche, de 8h à 19h.

### Piste de Pumptrack

De 9h à 12h et de 14h à 18h (20h en été)

### Cimetière communal

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) : du lundi au dimanche, de 8h à 18h.

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) : du lundi au dimanche, de 8h à 19h.

### Déchèterie intercommunale

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Prendre rendez-vous sur [www.rdv-decheterie.fr](http://www.rdv-decheterie.fr) sauf le mardi après-midi et le jeudi toute la journée.



### Soliha accompagne vos projets de rénovation



La municipalité d'Eyragues a signé une convention avec Soliha Provence pour l'aide technique et l'assistance administrative et financière aux particuliers pour la rénovation des façades.

L'objectif est de soutenir la revalorisation du bâti du centre ancien et de poursuivre la mobilisation des aides à destination des propriétaires.

Via un technicien spécialisé, ce dispositif accompagne les particuliers dans le montage des dossiers de restauration afin de leur faire bénéficier des subventions communales dans le respect des règles et procédures fixées par le conseil municipal. Le plafond de subvention a été fixé à 4 500 € pour la réalisation de chaque projet.

Deux périmètres ont été mis en place :

**Périmètre 1 :** avenue Général de GAULLE, avenue de la République, avenue Henri BARBUSSE, avenue Romain ROLLAND Place de l'Ouverture,

Place Jean JAURÈS et rue du Docteur FOUQUET

Subvention de 60 % du montant des travaux HT (4 500 € maximum)

**Périmètre 2 :** centre-ville zone UA

Subvention de 50 % du montant HT (4 500 € maximum)

Le dispositif concerne également la réfection des volets et portails, avec trois coloris au choix (vert olive, gris taupe, rouge bordeaux).

- 50 % du montant des travaux HT avec un plafond de subvention de 375 €

sur les travaux sont réalisés par un artisan

-50 % du montant des travaux HT avec un plafond de subvention de 7 € / le m<sup>2</sup> en auto réhabilitation

**Un agent de Soliha (SOLIDAIRES pour l'HABITAT) accueille les particuliers en mairie, tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois : de 9h à 12h pour l'habitat et de 7h à 11h pour les façades. Sans rendez-vous.**

### Des aides à la rénovation de l'amélioration de l'habitat privé

Embellir le cadre de vie des habitants, effectuer des économies d'énergie, réduire le reste à charge des propriétaires qui envisagent de rénover leur logement tout en



simplifiant leurs démarches administratives et favoriser les investissements sur le territoire, tels sont les effets attendus du dispositif porté par la communauté d'agglomération "Habiter mieux en Terre de Provence". Près de 6 millions d'euros seront engagés à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs du territoire, sans distinction de localisation. Pour cela, Terre de Provence investit plus de 600 000 € et a pu mobiliser différents partenaires financeurs, à savoir l'Agence nationale de l'habitat (4 millions d'euros), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (175 000 €), le Département des Bouches-du-Rhône (285 000 €) et les treize communes membres, dont Eyragues à hauteur de 35 200 €.

### Un accompagnement de proximité et de qualité

Au-delà de ces aides aux travaux, Terre de Provence et l'Agence Nationale de l'Habitat financent, pendant les trois années du dispositif, l'accompagnement technique, administratif et financier d'un opérateur spécialisé, dont le rôle sera de conseiller les propriétaires éligibles de bout en bout de leur projet. Celui-ci pourra venir à votre rencontre, dans les locaux de la mairie, dès le printemps 2022.

Trois cibles sont poursuivies :

- l'amélioration de la performance énergétique (isolation, système de chauffage ou de production d'eau chaude...),
- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (installation d'un monte-personne, de barres d'appui, protection de murs et de portes...),
- tous travaux pour l'amélioration d'un logement à louer.

**Renseignements : [www.terredeprovence-agglo.com](http://www.terredeprovence-agglo.com)**

## Fracture numérique : la Municipalité à la rescousse de ses administrés en difficulté

### Assistance aux démarches administratives en ligne

Depuis plus de deux ans maintenant, la Municipalité a mis en place un service très spécial pour venir en aide à certains de ses administrés complètement démunis face à l'évolution rapide des démarches administratives qui ne se font plus qu'en ligne pour la plupart.

Les raisons de cette fracture numérique sont multiples : manque de moyens financiers pour s'équiper en informatique ou se connecter à Internet, âge trop avancé pour se mettre aux nouvelles technologies, lourdeur des sites administratifs, volonté de rester aux documents au format papier...

**Aussi, tous les mercredis de 13h30 à 16h30, le PFFA (Pôle de Formation du Pays d'Arles) assure une permanence en mairie pour assister les personnes à réaliser leurs démarches administratives en ligne.**

La plupart des personnes viennent pour effectuer une demande de certificat d'immatriculation, une cession de véhicule en ligne ou une de-

mande/renouvellement de carte d'identité ou de passeport. Il est pour la plupart du temps nécessaire de créer une boîte email à tous ces administrés pour être en mesure d'effectuer leurs démarches sur Internet.

**Ce service est gratuit.**

### Nouveauté : apprendre à être autonome devant un ordinateur

En complément de ce service d'assistance, Terre de Provence Agglomération propose aux administrés qui le souhaitent de les aider à effectuer tous seuls leurs démarches.

**Tous les mardis de 9h à 12h**, un ordinateur appartenant à la Municipalité est mis à la disposition de la personne qui souhaite être accompagnée par un intervenant numérique qui va la guider sur Internet pour faire une actualisation sur Pôle emploi ou sur la CAF par exemple.

**Ce service est également gratuit.**

# L'Eiraguen

[ Vie du village ]

Chers petits Eyraguais

Chaque nuit au mois de décembre, mes lutins ont fait la relève de ma boîte aux lettres qui s'est très vite remplie d'une centaine de listes de cadeaux !

Beaucoup d'entre vous n'ont pas seulement pensé qu'à eux et ça, c'est extrêmement gentil !

Vos frères, vos sœurs et vos parents peuvent être très fiers de vous pour avoir pensé à eux dans vos lettres !

Vous m'avez vraiment gâté de gentils messages et cela m'a donné encore plus d'énergie pour effectuer ma longue distribution de cadeaux ! Mes rennes ont pris un peu de poids, mais ils vous sont tellement reconnaissants pour tous les cookies et les bols de lait que vous leur avez laissés !

Mes lutins, mes rennes, la mère Noël à qui vous avez pensé et moi-même, nous vous donnons rendez-vous pour Noël prochain, et en attendant... continuez à être sages !

Le Père Noël



## "En direct avec le Père Noël"

Pour la première fois, la grande boîte aux lettres du père Noël a fait étape à Eyragues. Fabriquée par les services techniques municipaux et décorée par les enfants lors du temps de garderie, elle a recueilli quelques centaines de courriers au pied du sapin ! Le Père Noël a promis de répondre à chaque enfant sous réserve que la lettre ait été déposée avant le 25 décembre... et que les lutins parviennent à déchiffrer l'adresse laissée sur l'enveloppe ! Un grand merci aux lutines "hohohorelie", "hohohodrey", "sohohophie" et "céhohohocile" qui ont assumé le secrétariat du Père Noël au jour le jour.



## COMMUNICATION : un nouveau site Internet

Cette nouvelle mouture plus complète répond davantage aux besoins actuels des usagers.

Entièrement "responsive", vous pouvez la consulter très facilement sur ordinateur, smartphone ou tablette. Il s'adapte à tous les écrans.

Son arborescence intuitive et moderne, s'articule autour de 5 grandes rubriques "Mon agglo", "Grands projets", "Notre quotidien", "S'évader", "Entreprendre" avec une mise en évidence dès la page d'accueil et sur n'importe quelle page du site.

Grâce à la rubrique "en 1 clic", les usagers ont un accès direct et rapide aux services de la Communauté d'Agglomération et peuvent ainsi prendre un rendez-vous en déchetterie, inscrire leurs enfants aux transports scolaires, consulter les revues intercommunales...

L'annuaire des commerçants, les cartes interactives font aussi partie des nouveautés.

[www.terredeprovence-agglo.com](http://www.terredeprovence-agglo.com)

Bonne navigation !

## DEVELOPPEMENT DURABLE : des ateliers pour savoir

A l'initiative de Mme CORNILLE en charge des affaires sociales, le service Développement Durable de Terre de Provence a proposé des animations de sensibilisation sur **le devenir et l'impact environnemental des déchets** à destination des scolaires.

Deux sessions d'animations ont eu lieu au sein des écoles publiques (juin 2021) et privées (septembre 2021) de Châteaurenard.

Ainsi, ce sont près de 340 enfants répartis sur 16 classes qui ont pu bénéficier de ces animations qui se sont déroulées en deux temps :

- Une première session sur le tri, la collecte, le devenir, le recyclage et l'impact des déchets dans l'environnement,
- Une seconde session sur les émissions de gaz à effet de serre dû aux déchets que nous rejetons : pourquoi et comment les réduire ?

Quatre ateliers pratiques sur le thème de la réduction des déchets seront ensuite organisés durant l'année scolaire. Le premier atelier qui s'est déroulé en novembre portait sur la fabrication de dentifrice maison.

## ACTION SOCIALE : réduire la fracture numérique

En France, le numérique se développe à grande vitesse. Mais il existe souvent une fracture entre l'expansion des nouvelles technologies et leur emploi par les usagers. Fort de ce constat, les élus de Terre de Provence Agglomération se sont saisis de l'opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, déployant un réseau de 4 000 médiateurs sur le territoire national.

### L'accessibilité numérique

A la suite de la mise en place de ce dispositif, Terre de Provence a recruté 3 conseillers numériques pour répondre aux besoins exprimés par les habitants du territoire. Leur champ d'action est vaste et concerne l'ensemble des outils du numérique courant : smartphones, tablettes, ordinateurs...

### L'humain avant tout

Le but est de permettre une réponse personnalisée et individualisée grâce à l'écoute et une relation de confiance avec un conseiller attiré à chaque commune.

Avec des permanences\* dans chaque commune, ils seront au plus près de vous et de vos besoins pour favoriser votre compréhension des enjeux du numérique.

### Le chemin vers l'autonomie

Avec des ateliers, des animations adaptées et ludiques ou des rendez-vous, vos conseillers auront en charge votre accompagnement et le développement de vos compétences numériques.

\* Permanence sur Eyragues : tous les mardis, de 9h à 12h.  
Et sur le site internet de Terre de Provence :  
[www.terredeprovence-agglo.com](http://www.terredeprovence-agglo.com)

Pour toutes informations sur le dispositif, n'hésitez pas à vous rapprocher de :  
**Orianna LARDANCHET - Gael ESTARLICH - Amine MOQTAD**  
04 32 61 96 30  
[conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com](mailto:conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com)

# L'action de Terre de Provence Agglomération

Des compétences à votre service !



**Max GILLES**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président

La communauté d'agglomération exerce de plein droit en lien et place des communes membres certaines compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Les Vice-présidents au travers des délégations qui leur sont confiées, représentent la Présidente pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.

Pour la commune d'Eyragues, votre maire s'est vu confier la délégation **pluvial et aménagement rural**.



## PLUVIAL

- Gestion des eaux pluviales urbaines,



## AMENAGEMENT RURAL

- Dispositif de lutte contre les friches,
- Restructuration parcellaire accompagnement aux agriculteurs.



## EAU et ASSAINISSEMENT

- Distribution d'eau potable
- Assainissement collectif et non collectif.



## ACTION SOCIALE POLITIQUE DE LA VILLE

- Soutien aux Quartiers Prioritaires de Terre de Provence,
- Contrat Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance et Contrat de ville,
- Soutien aux structures d'accompagnement de la jeunesse.



## ENVIRONNEMENT

- Conseil en énergie aux communes,
- Actions de Développement Durable,
- Plan Climat Air Energie.



## FINANCES

- Orientations budgétaires
- Elaboration et suivi du budget
- Plan pluriannuel d'investissement.



## TOURISME

- Office de tourisme intercommunal : accueil, promotion et actions touristiques.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- Accompagnement des entreprises
- Aménagement et entretien des zones d'activités,
- Soutien à l'emploi et aux commerces.



## COMMUNICATION

- Promouvoir les actions menées par Terre de Provence Agglomération au service du public,
- Y associer résolument les citoyens,
- Développer la notoriété du territoire.



## HABITAT

- Programme Local de l'Habitat,
- Dispositifs d'accompagnement des propriétaires pour la rénovation des logements (PIG : Programme d'Intérêt Général, OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).
- Garanties d'emprunt aux bailleurs,



## GEMAPI

- Prévention des inondations, (restructuration des digues de la Durance),
- Entretien des cours d'eau.



## MOBILITE

- Lignes de transports réguliers (navettes intercommunales),
- Lignes de transports scolaires.
- Actions en faveur de la mobilité.



## VOIRIES COMMUNAUTAIRES

- Aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.



## DECHETS

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries intercommunales.

## DECES en 2021

VALERIAN Julien le 29 juillet  
VIDAU Francette Veuve ORSUCCI le 29 juillet  
BRUNET Josette Veuve VENERITO le 3 août  
PICHOTIN Jacques le 10 août  
PAILLET Ivan le 17 août  
GABRIEL Christiane Epouse LACROIX le 23 août  
CHARVIER Jean le 25 août  
FRA Pierre le 28 août  
JOBARD Francine Veuve FRA le 2 septembre  
PALLACIO Alexia Veuve IDEE le 6 octobre  
CHABAUD Marie Veuve PRADIER le 14 octobre  
CHAINED Louissette Veuve VIGNE le 14 octobre  
RABUSSIÉ Lucienne Veuve LAVIGNE le 24 octobre  
SAHUC Julien le 25 octobre  
TEILLAY Jacqueline Veuve BOHAIN le 27 octobre  
SIMARD Marthe le 31 octobre  
BERNINI Yolande Veuve EWERT le 2 novembre  
FIGUEREDO Marie Veuve NATTÉRO le 1<sup>er</sup> décembre  
CORRENOZ Simone Veuve GIORDANENGO le 2 décembre  
VALLON Thierry le 3 décembre  
AUBERT Georges, Jean Louis le 20 décembre  
BERGIER André, Joseph le 21 décembre  
GALLI Lucienne, Zora, Ottorina Née SANTARNECCHI 26 décembre  
MISTRAL Maryse, Jeannine le 25 décembre  
SANTARNECCHI Lucienne, Zora, Ottorina Veuve GALLI le 26 décembre

## NAISSANCES en 2021

CERESANI-OUNA Aïden, Adam le 6 juillet  
BAPTISTE Luna, Marie, Catherine le 11 juillet  
PIERCEY Rosa, Anaïs le 16 juillet  
CARLOTTI NUCCI Léo, Rémy, Valéry le 5 août  
ALGARRA Lucille le 6 août  
PUCCIONI Léo, Jean, Amelio le 14 août  
MASSEBOEUF Gauthier, Roque le 24 août  
MULOT Katalina, Mauricette, Andrée le 7 septembre  
MICHEL Layanna, Clara, Romane 11 septembre  
BUONO Jimmy, Samuel, Patrice le 14 septembre  
BORNE Agathe, Charlotte le 17 septembre  
VAN MARLE Gabriel, Axel, Richard le 21 septembre  
SIGNORET Paul le 19 octobre  
DELARBRE Marcel le 20 octobre  
NIETO Lili le 24 octobre  
POULET Gabin, Cyril le 26 octobre  
GUIRAUD Victor, Lucien le 4 novembre  
XIONG Keylan, Muaj Koob le 11 novembre  
ABBAR Emma le 13 novembre  
MOREL Manon Vanessa Anne le 26 novembre  
GODART Colombe le 2 décembre  
DESORMAIS Naïs Latifa, Danièle le 16 décembre  
MEDERRES Anna le 25 décembre

## MARIAGES en 2021

WISSOCQ Xavier et FOURCADE Fanny le 29 mai  
BERTHELOT Arnaud et SCHEID Olivia le 10 juillet  
MAFTAH Anouar et OUNA Dalila le 17 juillet  
BRILLAUD Gabriel et DROULEZ Caroline le 7 août  
MARTINEZ Francisco et MALBLANC Sylvie le 14 août  
PAGANON Maxime et HERIQUET Emmanuelle le 4 septembre  
CHARDES Jean-Baptiste et ROUMIEUX Alexia le 11 septembre  
TEIXEIRA LOPEZ Yoan et KADDOURI Sabah le 11 septembre  
MAZZA Sandrine et NANTEUIL Lucille le 9 octobre  
GAZZAN David et ECHAUBARD Bettina le 16 octobre

## MERCI À VOUS !!

Suite à la diffusion de notre revue d'information "CAP EYRAGUES ENSEMBLE", nous avons reçu de nombreux témoignages, des messages de sympathie et de soutien ! nous vous en proposons quelques exemples :

*"On ne savait pas que cela se passait comme ça chez nous ! tenez bon!..."*

*"Ce n'est pas normal de vous censurer ! vous représentez pas loin de 40 % des votes . . ."*

*"Pourquoi la commission finance n'existe plus à Eyragues ?"*

*"Pourquoi Mr le maire ne veut-il pas la faire ? C'est anormal et bizarre son attitude. . ."*

*"Votre journal est très important pour la démocratie. . ."*

*"Continuez, on a besoin de vous. . ."*

*"Je découvre grâce à vos articles le vrai visage de notre municipalité. Il faut que ça change, ce n'est pas admissible !"*

*"Merci pour ces moments de vérités qui nous éclairent ! ..."*

Nous ne nous attendions pas à cela, à tant de gentillesse, et à tous ces messages de soutien. Notre revue a été construite sans critiques, elle existe juste pour informer. Nous voulions simplement témoigner de



notre vécu après 20 mois d'expérience. Mais nous voulions aussi proposer des idées, dans la rubrique : "On les trouve partout mais pas à EYRAGUES". mais aussi dans l'article "Vous avez dit CCAS ?" nous voulons démontrer que la création d'une maison du bel âge à

EYRAGUES est possible

Nous continuerons à proposer et témoigner ! Le club de réflexion "CAP" connaît par ailleurs d'ores et déjà un grand succès, il commencera à se réunir dès le mois d'AVRIL 2022

Merci à vous et à bientôt, BONNE ANNEE 2022

CONTINUEZ A NOUS SUIVRE SUR :

Site : [www.eyragues-ensemble.fr](http://www.eyragues-ensemble.fr)

Facebook : [facebook.com/Eric Delabre 2020](https://facebook.com/Eric Delabre 2020)

Mail : [Contact@eyragues-ensemble.fr](mailto:Contact@eyragues-ensemble.fr)



## LE POINT DE VUE DE LA MAJORITÉ

Suite aux divers courriers, questionnements infondés, ou interventions insignifiantes en Conseil Municipal, de la part de l'opposition, je souhaiterais apporter mon droit de réponse et m'adresser plus particulièrement à Monsieur Éric DELABRE, tête de liste du mouvement "Eyragues Ensemble" :

*"Je constate que vous déployez beaucoup d'énergie à contester les nombreuses actions menées par une municipalité pour laquelle, vous avez été élu majoritaire durant les 2 précédents mandats, 12 années durant lesquelles, vous avez approuvé l'ensemble des décisions, hormis le projet de construction du Collège et adopté les diverses délibérations en Conseil Municipal, sans aucune remarque, déploiement d'idéologie ou mise en garde de votre part. Vos absences récurrentes aux réunions des Commissions ont également démontré un manque de motivation et votre faible implication dans la vie communale, encore perceptible pour ce début de mandat.*

*De plus, à la lecture de votre tract, je suis très déconcerté par les termes que vous utilisez, proches de ceux employés par les énarques de Ma-*

*tignon et de vos grandes intentions, pour notre village, en matière d'Humanité, de Démocratie, de Développement Durable, de Solidarité et d'Emploi.*

*Avec mon équipe majoritaire, nous travaillons, chaque jour, sans prétention mais avec beaucoup d'engagement, d'humilité et de respect de nos administrés. Nous sommes réalistes quant à nos projets et nos moyens financiers. Nous nous devons de maîtriser les dépenses et adapter les taux d'imposition, garants de l'équilibre financier de notre village et veiller à conserver la vitalité de notre démocratie locale.*

*Je suis convaincu de nos choix, et je vais continuer à œuvrer avec mon équipe municipale, dans l'intérêt des Eyraguaises et Eyraguais. Je suis certain qu'en modernisant notre village, comme nous le faisons actuellement, nous le préparons pour l'Avenir".*

Max GILLES

Pour le groupe de la majorité municipale



Pour les sports  
Démonstrations  
Cours  
jeux d'équipe  
activité sportive

LOXAM

Manitou